

NET INFOS

Dimanche 03 janvier 2021



[Le Président Tebboune signe la Loi de finances 2021](#)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé jeudi la Loi de Finances de 2021, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

La signature a eu lieu en présence du président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et du chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, selon le communiqué

[Loi de Finances 2021: une série de mesures en faveur de l'investissement et des exportations](#)

La loi de Finances 2021, signée jeudi à Alger par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, introduit une série de mesures législatives et fiscales visant la rationalisation des ressources budgétaires, l'élargissement de l'assiette

fiscale, ainsi que l'amélioration du climat d'investissement et l'encouragement des exportations.

En matière d'importations, celles relatives aux collections en kits SKD et CKD seront, conformément à la LF, exemptées de droits de douanes et de TVA lorsqu'elles sont destinées aux activités des établissements relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire (ANP), pour la production ou le montage de véhicules.

La loi contient également plusieurs mesures permettant la généralisation progressive de la déclaration fiscale sur les contribuables relevant du régime du réel.

Au profit des jeunes entrepreneurs et des exportateurs, la LF 2021 a introduit plusieurs mesures fiscales, en dépit des difficultés qui caractérisent la situation financière du pays, notamment avec la propagation de la pandémie de coronavirus et ses répercussions économiques.

Il s'agit d'exonération des entreprises disposant du label "start-up" de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour une durée de 2 années, à compter de la date d'obtention de leur label.

Les équipements acquis par ces entreprises, entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement, seront exonérés également de la TVA et soumis à 5% des droits de douane.

La loi de finances 2021 publié au journal officiel

La loi de finances de l'exercice 2021 a été publiée au dernier Journal officiel numéro 83, daté du 31 décembre 2020.

La loi de finances 2021, signée jeudi à Alger par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, introduit une série de mesures législatives et fiscales visant la rationalisation des ressources budgétaires, l'élargissement de l'assiette

fiscale, ainsi que l'amélioration du climat d'investissement et l'encouragement des exportations.

"PLP Leasing Financement" n'a pas les autorisations pour exercer

La Banque d'Algérie (BA) et l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) ont indiqué mercredi, dans deux communiqués distincts, que l'entité dénommée "PLP Leasing Financement" qui revendique la qualité d'établissement de crédit-bail en Algérie, n'a ni le statut, ni les autorisations requises pour l'exercice des activités d'établissement financier, appelant le grand public à faire preuve de vigilance.

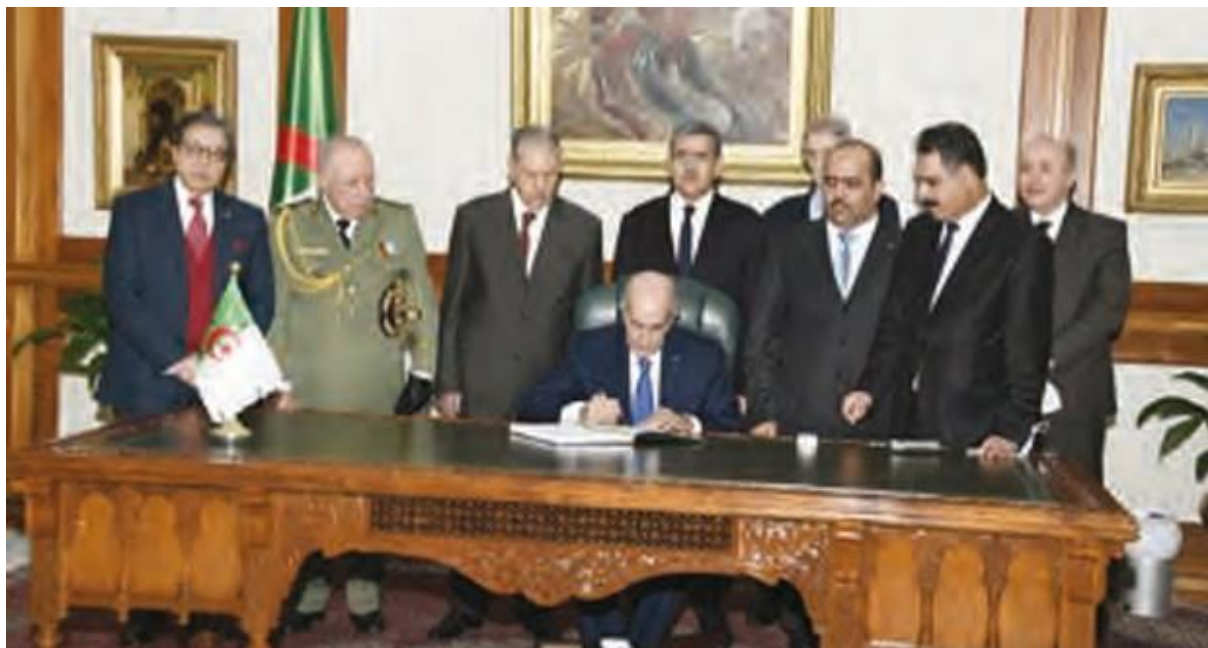
"Une entité dénommée PLP Leasing Financement qui revendique le qualité d'établissement de crédit-bail en Algérie, n'a ni le statut, ni les autorisations requises pour l'exercice des activités d'établissement financier, conformément à la législation en vigueur", a précisé la Banque d'Algérie (BA) dans son communiqué

Sonatrach : un programme d'investissement de 40 mds dollars sur cinq ans

L'entreprise nationale des hydrocarbures, Sonatrach, compte mettre en œuvre un plan d'investissement de 40 milliards de dollars sur cinq (05) ans, dont 51 % en Dinars notamment à travers la mise en production et la montée en cadence de plusieurs gisements, a indiqué jeudi le P-dg de Sonatrach, Toufik Hakkar, dans un message à l'occasion du nouvel An.

Dans un message adressé à l'occasion du nouvel An 2021, M. Hakkar a fait savoir que le programme d'investissement de Sonatrach s'élèvera à 40 milliards de dollars dont 51 % en Dinars sur les cinq prochaines années "traduisant la mise en œuvre de notre politique de promotion du contenu local, ayant constitué un axe hautement stratégique durant cette année".

LE PRÉSIDENT RÉUNIT LE CONSEIL DES MINISTRES AUJOURD'HUI : Le bilan 2020 de l'activité ministérielle au menu



Rentré mardi soir en Algérie, après un séjour hospitalier de plusieurs semaines en Allemagne, le président de la République reprend ses activités au palais d'El-Mouradia.

Le lendemain, il reçoit en audience le chef d'état-major de l'ANP qui lui a exposé le rapport de situation sécuritaire interne et au niveau des frontières. Demain encore, et après avoir signé la Loi de finances 2021 et promulgué la nouvelle Constitution, le président Tebboune réunira le Conseil des ministres sous sa férule. À l'ordre du jour, place au bilan de l'exercice 2020, où chaque ministre aura à répondre du rapport d'activité de son secteur.

Banque d'Algérie : PLP Leasing Financement n'a pas les autorisations

La Banque d'Algérie (BA) et l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) ont indiqué, mercredi, dans deux communiqués distincts, que l'entité dénommée «PLP Leasing Financement» qui revendique la qualité d'établissement de crédit-bail en Algérie, n'a ni le statut, ni les autorisations requises pour l'exercice des activités d'établissement financier, appelant le grand public à faire preuve de vigilance.

Fiscalité: Un montant de 5.000 milliards de DA à recouvrer

Les citoyens ne subiront pas de nouvelles taxes en 2021. C'est ce qu'a déclaré mardi la directrice générale des impôts qui a également fait part des mesures mises en place par les pouvoirs publics en matière de soutien aux opérateurs économiques impactés financièrement par la crise sanitaire notamment au plan fiscal, à travers l'annulation des amendes, majorations et pénalités appliquées pour dépôt tardif des déclarations et paiement des droits, impôts et taxes y afférents.

Ainsi, plusieurs entreprises et exportateurs bénéficieront d'exonérations d'impôts durant cette année, au regard de la conjoncture, a affirmé la première responsable de la DGI.

Plan de relance économique : Sortir de la dépendance aux hydrocarbures

Le ministère délégué chargé de la Prospective vient d'élaborer son premier rapport sur la relance économique qui retrace les objectifs et la feuille de route

du plan de relance économique (2020-2024), initié par le président de la République pour sortir le pays de la dépendance économique quasi-totale aux hydrocarbures.

Ce document, dont l'APS a obtenu une copie, détaille les réformes programmées permettant d'augmenter la croissance économique de manière graduelle mais durable, conformément à l'instruction du président Abdelmadjid Tebboune, lors du conseil des ministres du 26 juillet dernier.

L'Economie nationale en 2020 : Améliorer l'efficacité des politiques publiques

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a proposé une réforme constitutionnelle, qui se veut une rupture avec l'ancien système. Le gouvernement est favorable à l'encouragement des investissements pour réduire la dépendance aux recettes pétrolières. Mais il y a lieu de rappeler que la crise sanitaire a durement frappé une économie déjà affaiblie.

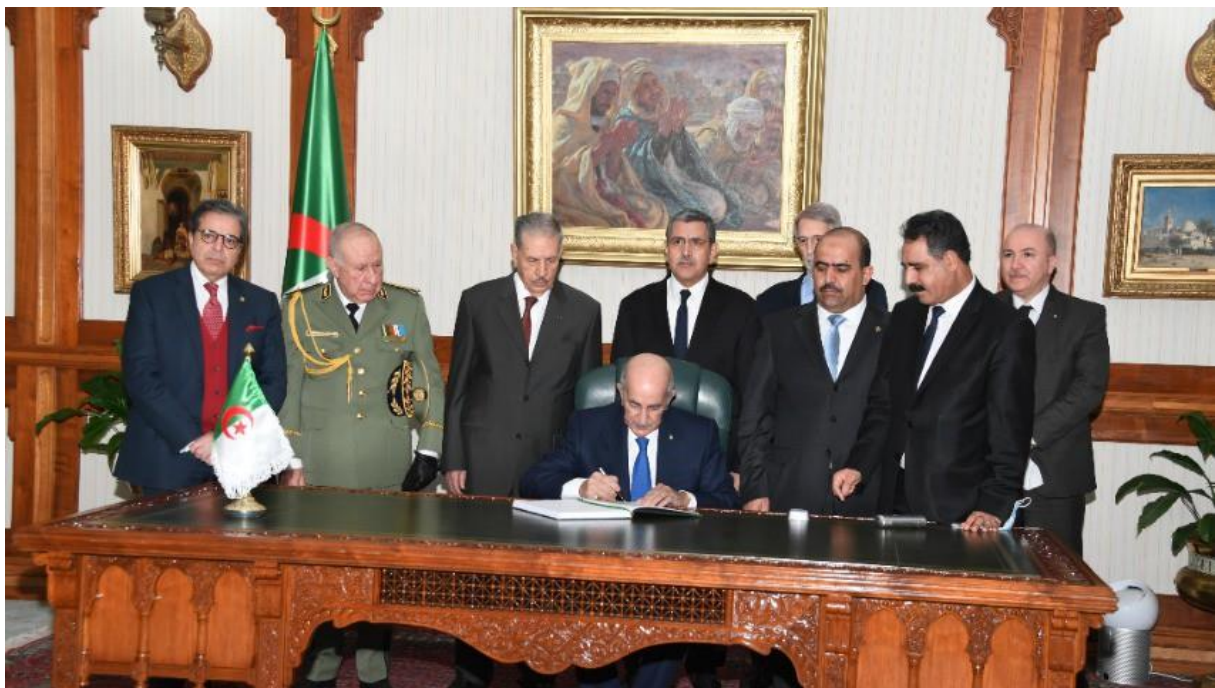
La chute des cours des hydrocarbures a obligé à diviser par deux le budget de l'État pour l'année 2020. Les exportations de pétrole, qui représentent 60% du budget de l'État, ont baissé de 41%. En 2021, il est prévu une baisse des réserves de change à moins de 47 milliards de dollars, soit un peu plus de la capacité d'importation de marchandises et de services annuels qui s'élève à 45 milliards de dollars.

Le déficit devrait par conséquent se creuser davantage. Le gouvernement fait face à un défi majeur : la relance économique dans des conditions nationales et mondiales défavorables. Le pays a évité le recours au FMI pour ne pas revivre l'expérience de 1994, impliquant une politique d'austérité budgétaire, lourde de conséquences en matière sociale et économique. Le problème de fond reste la trop grande dépendance aux hydrocarbures, faute d'avoir développé une économie diversifiée.

Le Président Tebboune préside dimanche une réunion du Conseil des ministres

Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera dimanche une réunion du Conseil des ministres, a indiqué samedi un communiqué de la présidence de la République.

Le président Tebboune signe la Loi de Finances 2021



Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a signé jeudi la Loi de finances 2021, indique un communiqué de la présidence de la République.

La cérémonie de signature a eu lieu en présence du président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et du

chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de Corps d'Armée, Saïl Chanegriha, selon le communiqué

Etaient également présents le ministre des Finances, Aymane Benabderrahmane, le chef de cabinet de la Présidence, Nour-Eddine Baghdad Eddayedj, le secrétaire général de la Présidence, Mohamed El-Amine Messaid et le secrétaire général du Gouvernement, Yahia Boukhari.

La Loi de finances 2021 publiée au journal officiel

La loi de finances de l'exercice 2021 a été publiée au dernier Journal officiel numéro 83, datée du 31 décembre 2020.

La loi de finances 2021, signée jeudi à Alger par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, introduit une série de mesures législatives et fiscales visant la rationalisation des ressources budgétaires, l'élargissement de l'assiette fiscale, ainsi que l'amélioration du climat d'investissement et l'encouragement des exportations.

En matière d'importations, celles relatives aux collections en kits SKD et CKD seront, conformément à la LF, exemptées de droits de douanes et de TVA lorsqu'elles sont destinées aux activités des établissements relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire (ANP), pour la production ou le montage de véhicules.



La Loi de finances signée et la nouvelle Constitution promulguée

Après la signature de la Loi de finance 2021 et la promulgation de la Constitution, le président de la République devra préparer le pays à la réorientation du cap vers lequel il a été orienté depuis

la chute du Président Bouteflika et ce, pour en corriger les graves erreurs.

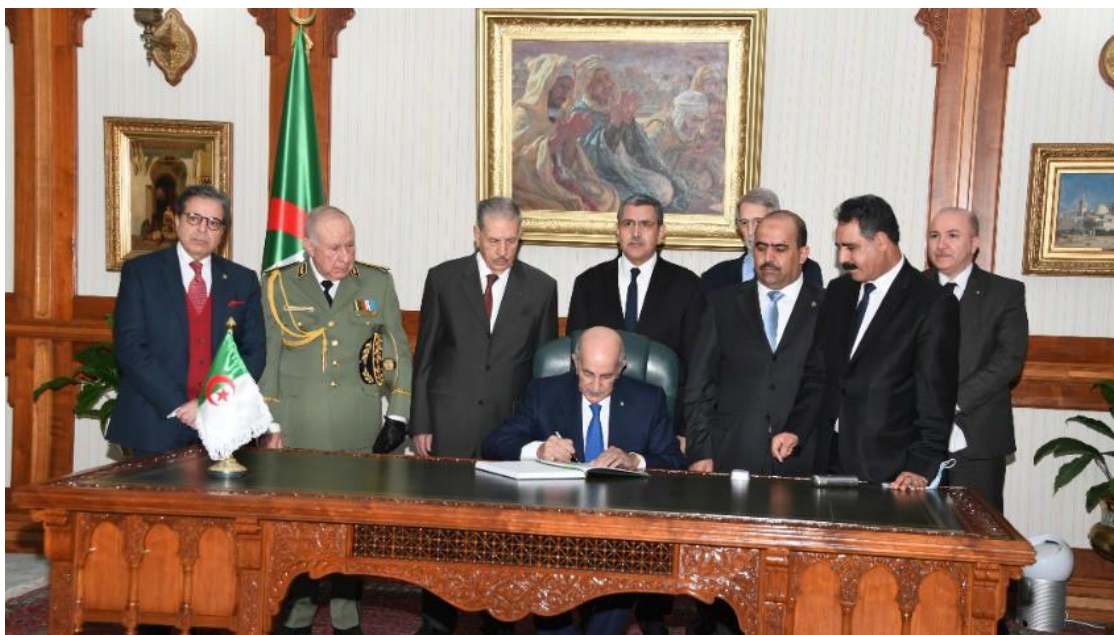
Jeudi 31 décembre 2020, Abdelmadjid Tebboune a procédé à la signature de la Loi de finances pour l'année en cours en présence du président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et du Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de Corps d'Armée, Saïl Chanegriha, du ministre des Finances, Aymane Benabderrahmane, du Chef de cabinet de la Présidence, Nour-Eddine Baghdad Eddayedj, du secrétaire général de la Présidence, Mohamed El-Amine Messaid et du secrétaire général du Gouvernement, Yahia Boukhari. C'est la présidence de la République qui l'a fait savoir par un communiqué qu'elle a rendu public le même jour.

Paiement électronique: L'obligation des TPE pour les commerçants repoussée à fin 2021

La Loi de finances pour l'année 2021 repousse à la fin de l'année l'obligation faite aux «agents économiques» de se doter des terminaux de paiement électronique (TPE) et de les mettre à disposition des consommateurs. Ainsi, l'article 146 de la LF 2021 modifie et complète les «dispositions de l'article 111 de la loi n°17-11 du 27 décembre 2017 portant Loi de finances pour 2018» en repoussant au 31 décembre 2021 «au plus tard» l'application de cette disposition permettant d'encourager les usagers à recourir aux «instruments de paiement électronique» pour régler le montant de leurs achats «à travers son compte bancaire ou postal».

Investissements, Start-Up et exportations Les trois piliers de la loi de finances 2021

Le gouvernement mise sur une nouvelle dynamique reposant sur l'économie du savoir.



Les transferts sociaux inchangés, d'importantes exonérations fiscales à l'endroit des entreprises labellisées «start-up» ou «incubateurs», un soutien ferme au profit des exportateurs, la loi de finances 2021 signée, ce jeudi par le président de la République ambitionne de créer une sorte de déclic salvateur qui éloignerait le pays de l'esprit de la rente.

Abdelmadjid Tebboune, qui a fait du soutien aux jeunes entrepreneurs un axe central de son programme économique, entend certainement parvenir assez rapidement à un tissu d'entreprises performantes, à même de peser sur la direction économique du pays.

Premier Conseil des ministres depuis le retour du président L'Exécutif passe l'oral

Un seul Conseil des ministres ne suffira pas pour faire le tour de ce qui ne va pas, mais l'on peut s'attendre à une parole forte de la part du président de la République.

Le chef de l'Etat présidera, aujourd'hui, une réunion du Conseil des ministres, «consacrée à l'évaluation du bilan annuel 2020 des secteurs ministériels», a indiqué hier, un communiqué de la présidence de la République. Cette première rencontre du président de la République avec le gouvernement, au complet, depuis son retour au pays, aura forcément un goût de «retrouvailles», mais l'on peut aussi s'avancer sur le fait qu'il régnera un air de «l'heure des comptes» pour l'ensemble des membres de l'Exécutif, dont certains ne peuvent pas se prévaloir d'un bilan «scintillant».



Le Président Tebboune signe la Loi de finances 2021

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé jeudi la Loi de Finances de 2021, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

La signature a eu lieu en présence du président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et du chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, selon le communiqué.

Etaient également présents le ministre des Finances, Aymane Benabderrahmane, le chef de cabinet de la Présidence, Nour-Eddine Baghdad Eddayedj, le

secr étair g éral de la Pr ésidence, Mohamed El-Amine Messaid et le secr étair g éral du Gouvernement, Yahia Boukhari, selon la m ême source.



استئناف النشاط بمؤسسة "أنيام" بتيزي وزو

سيتم يوم غد الأحد، استئناف النشاط الصناعي بوحدات الإنتاج للمؤسسة الوطنية للصناعات الكهرو منزلية، حسبما جاء، اليوم السبت، في مذكرة للمديرية العامة للمؤسسة.

و حسب الوثيقة رسمية، تعلم مديرية مؤسسة أنيام الكائن مقرها بتيزي وزو، كافة العمال، أن " تاريخ استئناف النشاط، سيكون بتاريخ 03-01-2021."

لهذا الغرض، تدعو المؤسسة العمال إلى " الالتحاق بمناصب عملهم و التحلي بالحكمة و بروح النضج لتفادي الوقوع في أي شكل من التلاعب و سوء النوايا، كونهما مصدر الاضطراب و ضرب الاستقرار."

المدير العام لبورصة الجزائر يزيد بلموهوب لـ"الشروق":

سندات تساهمية حلال هذا الشهر.. وهذه أرباحها

كشف المدير العام لبورصة الجزائر يزيد بلموهوب عن إطلاق سندات تساهمية مطابقة للشريعة الإسلامية على مستوى بورصة الجزائر شهر جانفي الجاري، حيث ستكون أول شركة تطلق هذا المشروع هي "أوم أنفست" التي تحصلت على تأشيرة لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها "كوسوب" إضافة إلى تأشيرة الهيئة الشرعية، في حين أعلن عن تقديم 5 شركات لطلبات فتح رأسمالها على البورصة هي محل دراسة من طرف "كوسوب" في الوقت الراهن.